

Discours de Madame le Ministre de l'Action Sociale, de la
Solidarité Nationale et de la Famille, A l'occasion de la
présentation du Synthèse du 2^{ème} Rapport Périodique du TCHAD
sur la mise en oeuvre de la CDE (1999-2006)

Monsieur le Président du Comité des Droits de l'Enfant ;

Mesdames, Messieurs, les membres du Comité ;

Mesdames, Messieurs.

C'est un grand honneur pour moi de prendre la parole devant les illustres membres du Comité des Droits de l'enfant en cette session de discussions sur le Rapport Périodique de la mise en œuvre de la Convention relative aux Droits de l'Enfant.

Qu'il me soit permis aux noms de leurs Excellences Idriss Déby Itno, Président de la République du Tchad, Chef de l'Etat, et Youssouf Saleh Abbas, Premier Ministre, Chef de Gouvernement, de souhaiter à chacun de nous et à nos proches respectifs une bonne et heureuse année 2009.

Mesdames ;

Messieurs.

Avec une superficie de 1.284.000 km² et une population de 9.053.356 habitants (cf. 2005) dont 53,35 % ont moins de 18 ans, vous comprenez aisément l'intérêt que revêt la présente rencontre pour notre pays.

Epruvé par plusieurs décennies de guerres civiles et de conflits armés aggravés par la crise du Darfour, le Tchad, malgré ses énormes potentialités en ressources naturelles figure toujours parmi les pays les plus pauvres en occupant le 173^{ème} rang sur 177 suivant le classement de 2005.

Le Gouvernement de la République du Tchad ne ménage aucun effort pour améliorer les conditions de vie de la population en général et celle des femmes et enfants en particulier.

Son Excellence Idriss Déby Itno en dédiant son mandat en cours au social, vise une meilleure qualité de vie aussi bien pour les enfants tchadiens que pour tous

ceux qui vivent sur le territoire national notamment dans les camps de réfugiés de l'Est ou du Sud du pays.

Le déficit à relever reste des plus grands, mais peut être relevé tant la volonté y est. A cet effet, il suffit de visiter notre pays pour se rendre compte du nombre de chantiers en terme d'infrastructures socio-sanitaires, d'établissements scolaires, routières, sans oublier les aménagements agropastoraux pour tenir compte de la crise alimentaire mondiale.

Mesdames ;

Messieurs.

Nous sommes conscients que le chemin à parcourir pour arriver à des conditions de vie descentes pour nos enfants reste hélas encore long, mais nous savons également qu'il est possible d'y parvenir avec la mobilisation de tous les acteurs. A cet effet, nous réitérons notre profonde gratitude au Comité de Droits de l'Enfant pour sa disponibilité et sa franche collaboration avec notre pays.

Sans abuser de votre temps, Mesdames, Messieurs les membres du Comité , j'ai espoir que des échanges fructueux autour du rapport que nous avons l'honneur de vous soumettre, jailliront d'autres pistes de solutions qui viendront non seulement consolider les modestes acquis, mais insuffleront aux femmes et hommes de bonne volonté, une nouvelle dynamique pour la défense des droits des enfants.

Je vous remercie pour votre aimable attention.

